

Notes de la séance de la Commission d'établissement du Belvédère¹

Lundi 27 mai 2013, de 20h00 à 22h00

Ancien réfectoire du Belvédère à Lausanne

- Parents :** Mmes Laurence **Anglas Sansonnens**, Andreea **Brändlin**, Anne-Sophie **Monnier Eggli**, Sandra **Pernet**, Karin **Pignard**, M. Stéphane **Mérot**
- Professionnels :** Mme Françoise **Duvoisin**, MM. François **D'Angelo**, Marc **Ferrer**, Pierre-Yves **Hunziker**, Javier **Liste**, Michel **Trolliet** (directeur)
- Organisations :** Mmes Nicole **Morax**, Mariela **Muri-Guirales**, M. Dietrich **Choffat**
- Autorités politiques :** M. Cédric **Fracheboud**
- Excusés/absents :** Mmes Switchith **Bailly Xayachack**, Nadia **Hrairati**, MM. Benoît **Gaillard**, Vincent **Lassueur**, Valéry-John **Racine**

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour de la présente séance est approuvé.

2. Liste de présence

La liste de présence est mise en circulation.

Excusé(e)s : Mme Switchith Bailly Xayachack, M. Benoît Gaillard et Valery-John Racine.

Absents : Mme Nadia Hrairati et M. Vincent Lassueur.

Javier Liste indique qu'il sera au bénéfice d'un congé prolongé et ne sera donc pas des nôtres pendant le 1er semestre de l'année 2013/2014.

M. Dietrich Choffat, nouveau représentant du Centre socio Culturel de la Bourdonnette se présente.

3. Approbation du dernier procès-verbal

Le PV de la séance du 11 février 2013 est approuvé avec remerciements à son auteur.

4. Présentation de l'union des sociétés Lausannoises

L'USL nous est présentée par son président M. Mathieu Blanc et Mariela Muri-Guirales vice-présidente.

Cette association faitière représentée au sein de notre Commission par Mariela Muri-Guirales chapeaute env. 400 associations lausannoises à but non lucratif qui ont soit leur siège soit une identité/intérêt lausannois. La liste des associations (pas seulement les membres) figure sur le site de l'USL.

Cet outil pourrait être utile si l'on cherche à entrer en contact avec certaines d'entre elles dans le cadre d'un travail lié à l'école.

L'USL fondée en 1897 est plus que centenaire et a comme but :

- D'informer le public sur les événements et les manifestations de ses membres via le site www.lausanne-usl.ch et les panneaux bleus en ville.
- D'encourager également le bénévolat et valoriser les activités associatives.
- De centraliser les vœux des associations membres, de les soutenir devant les autorités politiques pour différentes démarches comme par exemple la création de salles pour les associations ou les impôts sur les loteries.

Cette association ne perçoit pas de subventions de la ville et a même participé financièrement à la création du couvert de Sauvabelin ou du Casino de Montbenon.

¹ Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.



En résumé l'USL est un syndicat des associations lausannoises, mais reste apolitique. Il est possible d'annoncer une Conférence de notre Commission sur le site de l'USL qui est consulté plus de 200 fois par jour.

5. Communications du Président

Stéphane Mérot a participé à 3 séances depuis notre dernière rencontre : Le 2 mai 2013, la séance de coordination des Présidents de Commissions d'établissements. Cette séance a notamment servi à préparer le rapport annuel du Conseil d'établissements lausannois pour l'exercice 2012. Nous avons également abordé la question de l'absentéisme dans les Commissions. La nôtre est en particulier touchée pour 2 associations qui ne viennent jamais. Enfin, l'établissement de Prélaz évoque un projet réalisé avec Pro Senectute. Il s'agit dans des classes volontaires de mettre en lien des aînés, sélectionnés et formés par Pro Senectute, avec des élèves sur des thèmes communs comme :
« La musique que j'écoutais et celle que tu écoutes », « Mon quartier aujourd'hui et le tien hier etc. »

Cette collaboration a également permis d'établir une liste de bénévoles de Pro Senectute pour donner des petits coups de pouce à des familles, par exemple lorsqu'il faut amener un élève chez le dentiste mais que l'agenda des parents ne le permet pas. Le Belvédère est déjà actif sur certains projets (lecture et chants en EMS, entretiens d'embauche fictifs). La Commission serait intéressée à rencontrer un représentant de Pro Senectute lors de la prochaine séance.

Le 16 mai 2013, mise en place de la Commission des élèves lausannois : Le Belvédère sera représenté par 2 élèves de 6ème et 7ème année soit Arnaud Thiébaud (7VSB) et Lou Jaunin (CYT6). Ces deux représentants pourraient être des interlocuteurs pour les travaux de notre Commission.

Le 16 mai 2013 également nous avons tenu la séance de printemps du Conseil d'établissements lausannois.

Lors de cette dernière rencontre, nous avons reçu de l'information sur l'horaire cadre qui sera mis en place à la rentrée 2013 ainsi que sur la politique lausannoise en matière de transports scolaires. Enfin, il a été décidé, qu'en cas de départ d'un représentant des parents au sein d'une Commission avant la fin d'une législature, les remplaçants seraient admis par cooptation.

6. Communication de la Direction du Belvédère

Michel Trolliet revient sur le concours « Incroyable talent » et la finale qui a eu lieu à Isabelle-de-Montolieu. C'est une élève du Belvédère qui a remporté la finale de ce concours. M. Trolliet félicite les organisateurs qui ont effectué un gigantesque travail.

Les promotions auront lieu les 4 et 5 juillet 2013.

Le concert (chantée) des 5 et 6ème aura lieu le 12 juin 2013.

Le Bal des 9ème se déroulera le 24 juin 2013.

La direction relève qu'en mars et en avril les établissements lausannois et le nôtre ont enregistré plusieurs nouvelles arrivées (800 élèves en tout), peut-être liées à la crise en Europe. Cela a nécessité l'ouverture de nouvelles classes d'accueil sur Lausanne dont deux au Belvédère.

Le directeur évoque les différents changements perceptibles liés à l'introduction d'Harmos.

Ainsi il n'y aura plus de classes à effectif réduit pour les 7ème et 8ème (Harmos) mais cela sera remplacé par du co-enseignement.

A la rentrée, pour les 9 classes de VG la maîtrise de classe sera donnée au professeur de français.

Le règlement du Belvédère sera adapté à la LEO.

En ce qui concerne la rentrée 2013/2014, les effectifs des enseignants semblent bons et les postes sont pourvus.

En principe, un site des écoles lausannoises sera opérationnel à la rentrée.

Sandra Pernet demande s'il est difficile d'obtenir des périodes du SESAF (Service d'enseignements spécialisé et d'appui à la formation).

Il est relevé que les critères sont de plus en plus restrictifs et qu'il n'est pas toujours évident d'obtenir ce que l'on souhaite. La nouvelle loi sur l'enseignement spécialisé pourrait cependant améliorer les choses mais ne sera pas applicable avant la rentrée 2014/2015, au plus tôt.



Toutes aides confondues, la direction rappelle que ce sont 200 périodes hebdomadaires qui sont dispensées actuellement. Les moyens sont souvent disponibles même si on n'arrive pas toujours à obtenir tout ce qu'il faudrait. Sandra Pernet se dit prête à aider et à soutenir des parents dans leurs démarches, qui sont très compliquées. Elle se demande si la Commission peut également faire quelque chose.

La direction indique que l'allemand sera introduit dès l'année prochaine dans les ECR des 6ème (8ème Harmos). Les ECR pour les 10ème Harmos compteront vraisemblablement comme une note significative.

7. Retour sur la Conférence thématique du 21 mars 2013

Les personnes présentes s'accordent sur la qualité de la présentation et de l'invitation.

En revanche, nous déplorons la faible fréquentation car seule une quarantaine de personnes étaient présentes.

L'idée d'une convocation par email un instant évoquée est abandonnée, car trop lourde à mettre en œuvre (base de donnée énorme, changeant et loi sur la protection des données).

De même, un affichage dans l'établissement qui ne serait finalement vu que par les élèves ne semble pas avoir beaucoup d'intérêt.

Il serait envisageable d'élargir le cercle des personnes aux parents des futurs élèves en s'adressant aux établissements de Floréal, ou en associant l'Elysée ? La Commission décide de se centrer sur le Belvédère.

La presse pourrait être sollicitée de même que les sites de l'USL ou des écoles lausannoises mentionnés auparavant.

Enfin, on pourrait peut-être soigner la communication des enseignants lors de la remise de l'invitation aux élèves. On pourrait parler des enseignants et de la Direction sur l'invitation car la Commission n'est pas très connue.

En conclusion de la discussion, si la participation est décevante, il ne faut pas abandonner mais améliorer la communication. Ce n'était après tout que la deuxième édition.

8. Enfants dyslexiques, création d'un groupe de parents d'élèves

Après avoir été interrogé par un parent d'élève sur l'existence d'un tel groupe au Belvédère, Stéphane Mérot met le sujet à l'agenda.

Une discussion animée s'ensuit au sein de la Commission.

M, Trolliet relève que s'agissant de la dyslexie et la dyscalculie, 62 élèves ont été diagnostiqués comme tel en 2012, au Belvédère, soit environ 6% de la population du Belvédère. Ce chiffre, non négligeable, a justifié depuis une dizaine d'années déjà la mise en place au sein du Belvédère d'un programme particulier de sensibilisation envers les enseignants.

Il y a de grosses lourdeurs administratives mais les parents ou les enseignants qui détectent des indices de dyslexie doivent demander un bilan. Après le diagnostic, les maîtres de classes sont informés de l'existence d'une telle problématique et en tiennent compte dans le travail avec l'élève concerné. Les élèves sont mieux après que le diagnostic a été posé.

Chaque cas étant particulier, la Commission invite les parents concernés à dialoguer directement avec les enseignants concernés. Si cela devait s'avérer impossible ou difficile, les doyens, les infirmières scolaires voire la direction du Belvédère sont à disposition.

Enfin le site www.adsr.ch, mentionné dans la brochure reçue par les parents en début d'année, permet également aux parents de s'informer.

La Commission est d'avis qu'il revient aux parents concernés de s'organiser s'ils en ressentent le besoin. Toutefois, nous sommes à l'entière disposition des parents qui, au-delà d'un cas particulier, souhaitent apporter des améliorations concrètes aux difficultés rencontrées par ces élèves.

9. Journée continue de l'élève, quel rôle pour la Commission

Faute de temps, le traitement de cet intéressant sujet est reporté à une date ultérieure



10. Divers et propositions individuelles

Karine Pignard revient sur sa proposition de la dernière séance concernant l'Atelier Leela (www.atelierleela.ch).

La direction est invitée à vérifier quelle suite la cheffe de file de l'allemand a donné à cette indication.

Karin Pignard évoque également un écrivain enseignant qui peut animer des ateliers avec des élèves. Michel Trolliet invite Karin Pignard à lui adresser ce genre de propositions.

Il est en outre proposé pour les présentations de métiers au 9ème VG de solliciter des parents d'élèves par exemple en diffusant une lettre à l'attention des parents des 7ème et 8ème actuelles. Karin Pignard se propose pour rédiger un projet de lettre à l'en-tête de la Commission d'établissement.

Il conviendrait sans doute de cerner préalablement les métiers que l'on souhaite plus particulièrement présenter.

L'école sociale de musique se présentera lors de la prochaine séance. Michel Trolliet est prié de préparer un beamer et un écran dans cette optique.

Mariela Muri Guirales nous invite tous à l'Assemblée générale de l'USL le 5 juin au Casino de Montbenon.

Françoise Duvoisin cherche un ordinateur portable pour l'Afrique d'ici le 14 juillet.

Il est décidé d'organiser la seconde édition de la visite guidée du BV.

Elle aura lieu le jeudi précédant la rentrée, **soit le 22 août de 18h00 à 20h00**. Celle-ci s'adresse aux futurs élèves de 5ème et à leurs parents. Il s'agit ici d'offrir la possibilité d'une prise de contact douce avec l'établissement via les représentants de la Commission.

Stéphane Mérot met la lettre de convocation à jour et l'envoie à Michel Trolliet pour qu'elle soit intégrée aux envois d'enclassement effectué en juillet.

Il est décidé de renoncer à une séance de préparation.

Anne Sophie Monnier Eggli et Laurence Anglas Sansonnens s'occuperont de prévoir un apéritif pour env. 100 personnes.

Pour les guides volontaires, nous nous retrouvons sur place **à 17h30** devant l'Ancien réfectoire du BV

Les personnes suivantes sont volontaires :

Laurence Anglas Sansonnens, Andreea Brändlin, Françoise Duvoisin, Anne-Sophie Monnier, Nicole Morax, Mariela Muri-Guirales, Sandra Pernet, Karin Pignard, Marc Ferrer, Pierre-Yves Hunziker, Stéphane Mérot, Michel Trolliet.

Nous espérons compter sur la présence de la doyenne des 5ème années, Mme William-Smith.

11. Prochaines séances ou rendez-vous

Jeudi 22 août 2013, 17h30, ancien réfectoire BV Visite guidée des futures 5ème

Lundi 23 septembre 2013, 19h00, ancien réfectoire BV Séance Commission

Jeudi 21 novembre 2013, 17h45, salle des gym Tournoi de foot des 5ème

Lundi 27 mai 2013, 19h00, séance ordinaire, ancien réfectoire BV

Lors de la séance du 23 septembre 2013, l'Ecole sociale de Musique, organisation représentée au sein de la Commission par Valéry-John Racine, se présentera.

SEPS/01.07.2013

Place Chauderon 9 Case postale 5032 1002 Lausanne Tél. 021 315 64 19 Fax 021 315 60 04 Christine.gonzalez@Lausanne http://www.Lausanne.ch
--